

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, le 26 janvier 2026

Chikungunya : premier cas autochtone détecté sur le territoire

L'Agence régionale de santé de la Guyane informe la population de la détection d'un **premier cas autochtone de chikungunya sur le territoire**. Il s'agit d'une personne n'ayant pas voyagé dans les 15 jours précédents l'apparition des premiers signes et déclarée positive, le 21 janvier. C'est un cas isolé.

Les agents de la direction de la démoustication de la CTG sont mobilisés sur le terrain.

Le chikungunya se transmet par la piqûre d'un moustique vecteur infecté par le virus du chikungunya, le plus souvent la journée.

Les gestes essentiels pour se protéger

Il est fortement recommandé de :

- Utiliser un **répulsif cutané**, en particulier **le matin et en fin de journée**,
- Porter des **vêtements amples et couvrants**,
- Utiliser des **moustiquaires**, des **ventilateurs** ou la **climatisation**,
- **Éliminer toutes les eaux stagnantes** autour de son domicile (soucoupes, seaux, pneus, récipients, contrôler et vider régulièrement les plantes pouvant retenir l'eau, ...), jeter les déchets dans la poubelle.

En cas de fièvre, douleurs articulaires ou musculaires, fatigue, maux de tête, éruption cutanée, consulter rapidement votre médecin traitant.

L'ARS Guyane invite chacun à faire preuve de vigilance et à appliquer les mesures de prévention afin de protéger la santé de tous.

Pour plus d'informations : <https://www.guyane.ars.sante.fr/chikungunya-3>

Contact presse

Emilia ALLES
Tél : 06.94.28.67.79
Mél : emilia.alles@ars.sante.fr

56, avenue Alexis Blaise
C.S 40696
97336 CAYENNE Cédex